



TAGOLSHEIM INFOS



MODALITÉS DES ÉLECTIONS

Explications sur les nouvelles règles qui s'appliquent pour les futures élections municipales de Mars 2026.



VŒUX AUX HABITANTS

Rencontre avec l'équipe municipale le vendredi 09 janvier autour de la galette.



BEBES ET MARIAGES

Nous avons eu la joie d'avoir une année 2025 riche en bonnes nouvelles !

MAIRIE

39A, Grand'rue
68720 TAGOLSHEIM
Tél. : 03.89.25.41.34
Fax : 03.89.25.56.20

Horaires

Lundi 10h-12h et 16h-18h
Mardi 10h-12h
Mercredi fermée
Jeudi 10h-12h
Vendredi 10h-12h

Mail :
mairie@tagolsheim.fr
www.tagolsheim.fr



DON DU SANG



Face à une situation d'urgence signalée par l'Établissement Français du Sang, marquée par une forte pénurie de sang pendant les fêtes, l'association Les donneurs de sang a immédiatement répondu présente en organisant une collecte exceptionnelle le 27 décembre.

Pour cette matinée de don, de 9h à midi, les bénévoles ont proposé une formule brunch, préparée par le K'BANON, afin d'offrir aux donneurs un moment convivial et gourmand. Cette initiative a été très appréciée.

La mobilisation a été au rendez-vous : 38 donneurs accueillis, 34 dons réalisés, dont un nouveau donneur.

Ces 34 poches de sang ont été précieuses pour les services de soins et les patients qui en ont besoin.



L'association adresse un grand merci à tous les donneurs pour leur générosité, au K'BANON pour son engagement, ainsi qu'à la commune de Tagolsheim pour la mise à disposition de la salle.

CONCOURS PHOTO



Habitants de Tagolsheim, ouvrez l'œil et capturez ce qui fait vibrer notre village !
Gestes du quotidien, activités, saisons, rires, balades... montrez un Tagolsheim vivant, en action et en transformation à travers une seule photo.

- FREE Concours gratuit, ouvert à tous (petits et grands, amateurs ou passionnés).
- 📍 Photo prise à Tagolsheim
- 📅 Envoi avant le 23 mars 2026
- ✉️ communedetagolsheim@wanadoo.fr

🏆 Les meilleures photos seront mises à l'honneur lors de l'exposition des 11 et 12 avril 2026 et récompensées par de beaux prix gourmands.

Toutes les photos seront exposées : une belle occasion de partager votre regard et votre créativité.

ℹ️ Règlement et modalités complètes disponibles sur le site de la commune.

👉 À vous de saisir l'instant qui bouge, respire et raconte Tagolsheim !

Carnet

NAISSANCES

Richard, né le 31/10/2025 de Florian et Natty-Louise GAUSSIN

DECES

André MARTIN
Le 25/07/2025

Marie SPINNHIRNY
Le 07/10/2025

Daniel VERDIERE
Le 02/12/2025

Louis HAAG
Le 27/12/2025

LE CADEAU DE FIN D'ANNÉE POUR NOS SENIORS

Cette année encore, nous avons eu une pensée toute particulière pour nos séniors en collaboration avec nos écoles de Walheim et de Tagolsheim.

Chaque sénier a reçu un jeu « Pays du Sundgau » et une carte de Noël dessinée par nos enfants.

Nous tenions ici à remercier les personnes qui nous ont fait un retour très positif pour ce panier aux couleurs du jeu et de la famille!





VŒUX A LA POPULATION

La cérémonie des vœux s'est tenue le vendredi 9 janvier à 19h, en présence des habitants de la commune.

Vous avez été près de 200 personnes à vous déplacer et nous vous en remercions chaleureusement.

À cette occasion, le maire a tout d'abord souhaité remercier les sapeurs-pompiers volontaires qui ont sauvé deux personnes en 2025. Suite à des problèmes cardiaques, ces deux personnes étaient en grand danger et l'intervention rapide et efficace des soldats du feu a permis de les sauver. Aujourd'hui, elles sont saines et sauves, sans séquelles, et le maire a tenu à chaleureusement les remercier.

Ensuite, il a souhaité mettre à l'honneur les présidents des associations locales qui œuvrent au quotidien à animer la vie locale et à proposer des animations et des activités pour les habitants de notre commune.



Il est revenu également sur les principales réalisations communales de l'année 2025, rappelant les actions menées par la municipalité tout au long de l'année écoulée.

Il a tenu à remercier chaleureusement la population, soulignant la participation constante des habitants aux différents événements organisés dans la commune, témoignant de l'attachement et du dynamisme de la vie locale.



Lors de son allocution, plusieurs futurs projets communaux validés ont été présentés :

- L'implantation d'un futur Poulaillon,
- La création d'un pôle médical de santé,
- L'aménagement d'un rond-point giratoire afin de sécuriser l'entrée de la commune,
- La mise en place de carports photovoltaïques avec bornes de recharge électrique aux parkings de l'école et de la salle communale.



Le maire a souligné l'accompagnement important de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), qui participe activement à la concrétisation de ces projets.

Cette soirée s'est ensuite prolongée autour de la traditionnelle galette des rois et d'un verre de vin chaud.



NOUVELLES MODALITÉS POUR LES ÉLECTIONS

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche 15 mars 2026 (Premier tour) et le dimanche 22 mars 2026 si nécessaire (Second tour).

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un scrutin de liste paritaire.

Un changement important pour 2026 : vous voterez pour des listes bloquées de candidats.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ? :

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats :

vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.

Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (15 pour notre commune), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Voici ce qu'il faut retenir :

X Le panachage est INTERDIT : il est désormais interdit de modifier un bulletin.

Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.

X AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif :

annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

1 BULLETIN BARRÉ = 1 VOTE NUL

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc



Une enveloppe vide



Un bulletin vierge dans l'enveloppe

Vote nul



Un bulletin sans enveloppe



Un bulletin non réglementaire



Un bulletin annoté



Un bulletin déchiré



Vote



MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR VOTER



1er tour : 15 mars 2026

2nd tour : 22 mars 2026

Pour voter, je m'inscris dès maintenant sur les listes électorales !



Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale, et vous avez pour cela deux méthodes d'inscription.

❖ **Inscription en ligne**

Simple et rapide, l'inscription par internet évite tout déplacement en mairie et peut se faire tous les jours, à toute heure, même le week-end.

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site : [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales | Service Public](#) et de vous laisser guider. C'est gratuit et sécurisé.

Les pièces justificatives (copie de la carte d'identité ou du passeport et justificatif de domicile datant de moins de trois mois) doivent être numérisées pour être jointes à la demande.

❖ **Inscription à la mairie**

Vous pouvez également vous rendre en mairie, avec votre pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (factures EDF, téléphone...).

Il faudra alors nous préciser si c'est une première inscription ou s'il s'agit d'un changement de commune; dans ce cas, il faudra nous indiquer le nom de la commune où vous étiez auparavant inscrit.

Date limite d'inscription : 4 février 2026.

DU CHANGEMENT POUR L'ÎLOT DES MURIERS



AVANT :

À l'entrée de la commune, Route nationale en direction de Walheim, en face du restaurant *Chez Fan*, se trouvait une grange en état d'abandon.

APRÈS :

La grange a été démolie afin de permettre l'implantation d'un futur point de vente Poulaillon ainsi que la création d'un pôle médical de santé.

Les travaux ont désormais démarré sur le site.





NOS MARIÉS DE L'ANNEE 2025

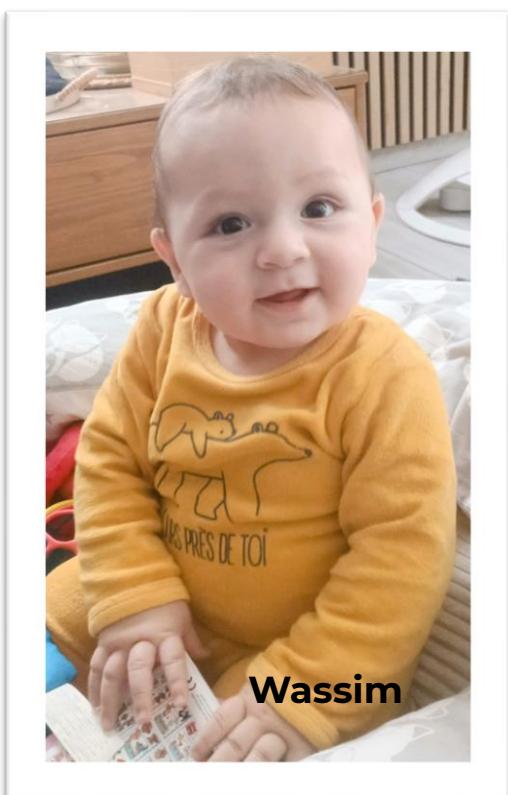
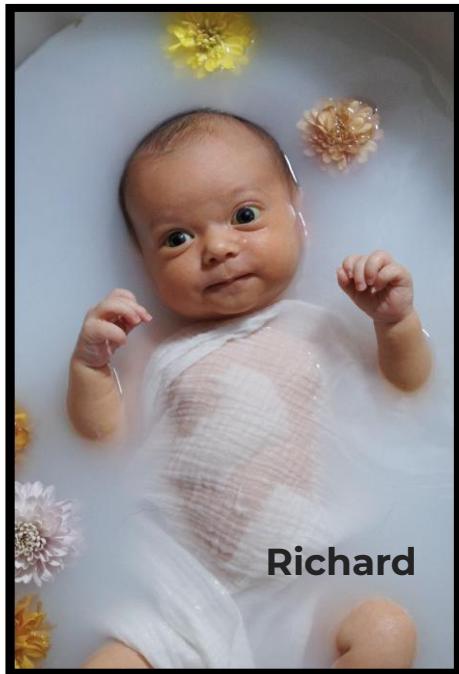
6 couples se sont dit « OUI » en 2025, et nous sommes ravis d'avoir participé à concrétiser leur union.

**Eva et Arnaud****Julie et Paul****Laura et Adnaan****Florian et Natty-Louise****Céline et Christophe****Elsa et Sébastien**



NOS BUCHSKOEPFLA 2025

Nous avons eu la grande joie d'accueillir 5 nouveaux petits habitants en 2025. Avec l'accord de leurs parents, nous vous en présentons quelques-uns ici.





EN TÊTE À TÊTE AVEC ...



... Monsieur Jean CASTETS, un talent passionné au cœur de Tagolsheim...

Pouvez-vous vous présenter aux habitants de Tagolsheim et nous raconter votre parcours de vie ?

Je suis alsacien d'adoption et j'ai passé ma jeunesse à Mulhouse. Mon père était gendarme et souhaitait que je suive la même voie. J'ai essayé, mais j'ai vite compris que les ordres n'étaient pas faits pour moi. Je me suis alors orienté vers l'enseignement et j'ai effectué l'essentiel de ma carrière au lycée Lambert, où j'avais moi-même étudié, en tant que professeur de sciences de la vie et de la Terre (SVT).

J'habite à Tagolsheim depuis une dizaine d'années. À l'origine, nous cherchions un terrain pour nos filles, et finalement nous nous y sommes installés également. Notre ancienne maison à Flaxlanden disposait d'un terrain très en pente ; le fait de déménager à Tagolsheim m'a permis de consacrer davantage de temps à ma passion et de transformer mon jardin en véritable espace de création artistique.

Comment est née votre passion pour la création et la peinture de statues ? Y a-t-il eu un moment déclencheur ?

Ma passion a commencé il y a plus de quarante ans. J'ai d'abord essayé la peinture sur toile, mais cela m'a lassé. Je me suis ensuite tourné vers la décoration d'œufs – de poule, d'oie ou même d'autruche. J'ai participé à de nombreuses expositions, je suis même passé plusieurs fois à la télévision, et j'ai vendu au total plus de 6 000 créations. Aujourd'hui, j'admire beaucoup l'artiste Niki de Saint Phalle, notamment pour ses statues très généreuses et colorées, et j'ai toujours eu envie de m'inscrire dans cette démarche artistique.

Qu'est-ce qui vous inspire lorsque vous imaginez une nouvelle statue ?

L'inspiration vient essentiellement de mon imagination, parfois de manière spontanée, parfois à partir d'événements qui nous entourent. Par exemple, les Jeux Olympiques m'ont beaucoup inspiré et m'ont donné envie de réaliser plusieurs statues représentant des sportifs.

Pouvez-vous nous expliquer comment vous construisez une statue, de l'idée à la touche finale ?

La réalisation d'une statue me prend de quelques semaines à plusieurs mois. Je commence par fixer un étau de chantier sur un socle, que j'entoure de polystyrène et de ferraille. Je consolide l'ensemble avec du grillage à poules, puis j'applique un béton de lissage, avant de passer à la peinture et enfin au vernis de protection.

Que vous apporte cette passion au quotidien, aujourd'hui, à 82 ans ? Et pourquoi avez-vous souhaité faire don de certaines de vos œuvres ?

Cette passion m'apporte beaucoup de bien-être et de relaxation. C'est un véritable équilibre de vie. Je ne crée pas pour l'argent, mais par plaisir et par passion. C'est aussi pour cela que j'aime offrir certaines de mes statues. J'ai déjà fait des dons à plusieurs communes, et je suis très heureux d'avoir pu offrir des œuvres à la commune de Tagolsheim. C'est une manière pour moi de partager mon travail avec les habitants.

Quel lien entretenez-vous avec Tagolsheim et en quoi le fait d'y vivre influence-t-il votre créativité ?

Tagolsheim est un village où il fait bon vivre, avec une vraie dynamique locale. Cet environnement positif est très stimulant et m'encourage à poursuivre mes projets artistiques.

*Statues offertes par l'artiste,
témoignage de sa passion et de son attachement à la commune*

